



# Club des Amis du Droit du Congo

## CAD



### Coordonnées

Siège social : Avenue Bas-Congo 30 - Commune de Bandalungwa, Kinshasa, RDC

Adresse postale : B.P. 4745 Kinshasa 2, RDC

Téléphone : +243 81 6885717/ +243 9 98 18 6810

Adresse électronique : [clubdesamisdroit@hotmail.com](mailto:clubdesamisdroit@hotmail.com) ou [bakama\\_eugene@yahoo.fr](mailto:bakama_eugene@yahoo.fr)

### Responsables

#### Responsables :

- BAKAMA BOPE, Eugène - Président
- TSHIYOMBO KALONJI, Louis - Vice Président
- MOPOTU MOGBAYA , Adolphe - Secrétaire Général
- SONGE MOBASONGE - Jean Secrétaire Général Adjoint
- KAMBAJI LUMU Marius - Chargé des projets
- MUKONKOLE, Micky - Chargé des relations publiques
- SHEMATSI, Evelyne - Trésorière
- Alidor Kahisha, Lobo Kwete, Omar Kanda, Christy MASAMBA – OMBA Michel, Wickler Engwanda – Bibi Lumbana Conseillers
- NKINZO MIHIGO, Edgar - Chargé de publication

### Historique

Créé le 17 janvier 2000 à l'Université Protestante au Congo par Monsieur Eugène Bakama Bope, Le Club des Amis du droit du Congo, CAD/Asbl est une association des jeunes juristes congolais œuvrant pour la paix, la justice et la promotion et défense des droits de l'homme.

### Objectifs

Le Club des Amis du droit du Congo, CAD en sigle poursuit les objectifs ci-après :

- la création d'un cadre idéal de réflexion, d'analyse et de débat sur toutes les questions juridiques et celles relatives à la paix ;
- contribuer au développement de la culture des droits de l'homme et de la démocratie en vue de la prévention des conflits et de la promotion de la paix pour un développement durable ;
- la vulgarisation du droit dans tous ses aspects à travers sa revue scientifique **Vox juris (conscient du fait que les principaux ennemis du droit sont à la fois l'indifférence et l'ignorance, le CAD met l'accent sur la vulgarisation)**;
- La lutte contre l'impunité.

### Moyens d'Action

Afin d'atteindre les objectifs ci haut énumérés, le Club des Amis du droit du Congo recourt aux moyens suivants :

⇒ Organisation des conférences-Débats, colloques scientifiques et séminaires ;

- ⇒ Campagnes des sensibilisations ;
- ⇒ Interventions radiotélévisées ;
- ⇒ Edition et publication d'une Revue scientifique dénommée « Vox Juris » ;
- ⇒ Publications des rapports et études ;
- ⇒ Programme de sensibilisation du droit à travers la Radio programme d'émissions « Voix du droit » à la Radio ECC (Kinshasa) et à la Radio Phoenix (Lubumbashi) , est une émission de 45 minutes qui traite toutes les questions juridiques et celles relatives à la paix en RDC. les auditeurs ont l'occasion d'intervenir et de poser leurs questions aux invités.

### **Nos Activités en Europe et en Amérique**

Le Club des Amis du droit du Congo dispose des antennes ou sections dans certains pays européens :

- ⇒ Belgique : Monsieur Eugène Bakama Bope (coordonateur/Europe) ;
- ⇒ France : Monsieur Roger BADI BUDU (Représentant) ;
- ⇒ Allemagne : Mme Rose Ilunga Mutombo (Représentante) ;
- ⇒ Royaume-Uni : Monsieur Christian Bombolo (Représentant) ;
- ⇒ Suisse : Monsieur Yves M'Lopo Buhika. (Représentant) ;
- ⇒ USA : Christy Masamba Aurore
- ⇒ Afrique du Sud : Germain Kalombo et Jean Luc Tshiamala

**CANADA** : Guylain KABUYA (Représentant).

La section Belgique coordonne les activités de toutes les autres sections d'Europe. Elle a pour objectif de sensibiliser la communauté congolaise vivant en Europe sur la nécessité de s'investir pour la sauvegarde de l'unité de leur pays et son développement.

Le CAD travaille en synergie avec d'autres organisations internationales comme RCN, le Grip, la commission Justice et Paix, International center for transitional justice (ICTJ), Human rights Watch et Avocats sans frontières (ASF) sans oublier les ONG congolaises pour lutter efficacement contre l'impunité au Congo.

La lutte contre l'impunité au Congo est un processus lent mais indispensable à la réconciliation nationale durable. Ce processus englobe deux aspects « Devoir de mémoire » et « devoir de justice »

#### **Devoir de mémoire**

Un Etat ou une communauté ne peut se reconstruire sur un mensonge : La vérité doit voir le jour. Pour aboutir à cette vérité, la commission vérité et réconciliation est chargée de faire la lumière sur les crimes qui ont conduit au génocide congolais (5 millions de morts). Malheureusement cette commission n'a pas pu faire son travail.

#### **Devoir de Justice**

Il est indispensable de poursuivre devant les juridictions nationales et internationales les auteurs des violations graves des droits de l'homme commises au Congo et de donner réparation aux victimes.

### **Activités passées :**

Le Club des amis du droit du Congo compte plusieurs réalisations à son actif, on peut noter :

- La conférence débat sur « les juridictions d'exceptions en droit congolais : mythe ou réalité » en 2000 ; Débat doctrinal entre Professeur Luzolo et Professeur Kisaka Kia ngoy
- La célébration de la journée internationale de la femme, 08 mars 2001 « les violences sexuelles en RDC » ;
- Conférence débat à l'Université de Mbanza –Ngungu sur le thème « Droit congolais et Cour pénale internationale » animé par le professeur Luzolo, Avril 2004,
- Campagne de sensibilisation sur le CPI en milieux universitaire congolais avec le concours du bureau sur terrain du Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2005-2006).

La section Europe du CAD a organisé quelques manifestations:

- la conférence sur « la paix et la justice au Congo » et présentation de la brochure de Mr Eugène Bakama le 02 Septembre 2005.
- la conférence sur « la lutte contre l'impunité au Congo » février 2006.
- Participation au colloque du 05 Octobre 2006 à Bruxelles « sur les élections au Congo. »
- Organisation d'un panel discussion sur la paix au Kivu ,le 08 octobre 2008 à Bruxelles.

### **Projets :**

Le CAD va :

- créer un centre de documentation à Kinshasa pour permettre aux jeunes et autres personnes d'enrichir leurs connaissances dans plusieurs domaines ;
- publier des petites brochures sur la culture de la paix dans les différentes langues du pays ;
- Continuer le plaidoyer pour l'adoption de la loi de mise en œuvre de la CPI
- Publier une étude sur « la répression des crimes internationaux par les juridictions congolaises » sur base de la complémentarité avec la CPI. (A paraître)

## **Publications**

Vox juris Revue scientifique du Club des Amis du droit du Congo.



**CONTACT:** Eugène Bakama Bope

Email : [eugenebak@hotmail.com](mailto:eugenebak@hotmail.com) ou [bakama\\_eugene@yahoo.fr](mailto:bakama_eugene@yahoo.fr) , site [www.cadcongo.org](http://www.cadcongo.org) (en construction)

Me Louis Tshiyombo 00243 81 6885717 Tél. : 0474 607 198